

# RENCONTRE AVEC UN AGRICULTEUR RÉSIDANT A SAINT-SAURY A PROXIMITÉ DU PARC ÉOLIEN DE LA LUZETTE (LOT/CANTAL)

## Par Dominique Brénéol et Richard Truchot

Saint-Saury (Cantal) – Vendredi 26 avril 2019.

Parc éolien situé à cheval sur les départements du Lot et du Cantal, sur les communes de Sousceyrac et Saint-Saury.

Hauteur des éoliennes : 150 mètres

Nombre : 7 au total - 4 sur Saint-Saury (Cantal) et 3 sur Sousceyrac (Lot)

Elles se trouvent sur:

- Des terrains communaux du village de Saint-Saury
- Des terrains appartenant à l'État situés dans les vergers à graines « La Luzette »
- Des terrains privés appartenant à 2 propriétaires ne résidant pas sur la commune

L'agriculteur rencontré est éleveur, producteur de lait et chasseur. Il est conseiller municipal de la commune de Saint Saury. Le conseil municipal de Saint-Saury a accepté l'implantation du projet à l'unanimité sauf lui-même.

Sa propriété est située à 780 mètres d'une éolienne qui se trouve sur une parcelle appartenant à un des propriétaires privés.

L'agriculteur que nous avons rencontré avait refusé les propositions du promoteur d'implanter des éoliennes sur sa propriété.

La société Valorem est à l'origine du parc éolien, lors du montage financier du projet aucune banque française n'a voulu le financer. Ce sont finalement des banques espagnoles qui le financent ainsi qu'un financement participatif. Une coopérative agricole recommande fortement à ses nouveaux employés d'investir\*.

Depuis l'installation des éoliennes (il y a environ 2 ans!), ils font face aux problèmes suivants :

- Bruit incessant jour et nuit malgré les double-vitrage.
- Insomnie (lui).
- Migraines (son épouse) avec impression d'entendre en permanence le bruit des éoliennes.
- Télévision : Plus de réception en hertzien, on leur a posé une parabole satellite mais le fonctionnement est intermittent.
- L'éolienne est visible depuis leur pièce à vivre et leur chambre à coucher. La nuit ils sont perturbés par les flashes lumineux rouges.
- L'élevage / Production laitière : Des cellules somatiques sont apparues en quantité dans le lait des vaches. Le lait a été déclassé (Perte de l'AOP) entraînant un manque à gagner et aujourd'hui ils ont peur que la laiterie finisse par refuser le lait. Ils se sont résolus à envoyer plusieurs vaches à l'abattoir (26).

Les conséquences du projet éolien :

- Leur exploitation et habitation sont invendables. Ils ont tout de même décidé de continuer avec leur fils mais ils sont incertains sur l'avenir de l'exploitation en raison des problèmes sur le lait.
- Les relations avec les autres conseillers municipaux se sont dégradées. Idem avec le propriétaire qui a accepté l'implantation de l'éolienne qui jouxte son domicile, après leur avoir promis qu'il ne le ferait pas (La société s'est rendue à de multiples reprises chez ce propriétaire qui a fini par signer la promesse de bail après une entrevue qui a duré jusqu'à minuit).

- L'entraide entre agriculteurs est mise à mal du fait des relations dégradées depuis l'installation du parc éolien.
- Un autre projet de parc éolien (de l'autre côté de la commune) a été proposé au conseil municipal de Saint-Saury qui l'a refusé, considérant que la première expérience était négative.
- Des mesures de bruits ont été réalisées près de la ferme de l'agriculteur rencontré, mais aucun résultat ne lui a été communiqué.
- La chasse est fortement perturbée car les GPS fonctionnent mal. Les chiens de chasse munis de ces dispositifs se perdent et on ne peut plus les suivre ni les retrouver.

#### Méthodes de promoteurs :

- Insistance, voire harcèlement auprès des propriétaires fonciers (Voir ci-dessus avec le propriétaire du champ voisin).
- Les sommes promises sont importantes mais ne semblent pas correspondre à la réalité.
  - Promis : 5000€ par éolienne / an.
  - Recalculé : 4000€ par éolienne / an au prétexte d'un rendement inférieur aux prévisions.
  - Versé : 3200€ par éolienne / an après prélèvements (Lesquels ?)
 Ce serait la somme perçue par les propriétaires privés, somme soumise ensuite à l'impôt sur les revenus fonciers, et peut être à d'autres prélèvements fiscaux.
- Dissimulation des nuisances sonores aux visiteurs : Lors des visites organisées par le promoteur le fonctionnement des éoliennes est volontairement réduit. Le bruit est moins important. Ceci a été constaté les dimanches après la mise en route de celles-ci, quand les curieux, attirés par la nouveauté, venaient les « admirer ». Cette manipulation est possible car elles sont pilotées depuis Bordeaux.

Il est d'accord pour que nous racontions son témoignage. Il pense que le maire de notre commune et les conseillers doivent refuser ce projet qui pour lui, est catastrophique.

Il se dit prêt à rencontrer le maire de notre commune.

\*« Les fermes de Figeac »